

Luchicanau (le Prétentieux)

Par **Luchicanau**, le 17/02/2009 à 22:45

Bonjour à tous.

Ayant posté plusieurs sujets déjà depuis une arrivée récente , l' accueil réservé a mes interventions et le ton convivial général du Forum m' encourage à dévoiler , un peu , qui je suis.

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]La jeunesse du Maitre[/b:2ewucdaw]/[u:2ewucdaw]

De formation autodidacte après une courte période scolaire terminée en seconde par un vigoureux choc postérieur et après quelques années en tant que brillant technicien en électronique , j' ai passé une grande partie de mes jeunes années dans l' euphorie de l' inventeur génial (il paraît).

Mais cela ne nourrit pas son homme et , à la suite de la paternité (désirée) d' un brevet d' invention , me voilà créateur d' entreprise.

[b:2ewucdaw][u:2ewucdaw]Les années de Grandeur[/u:2ewucdaw]/[b:2ewucdaw]

Périodes euphoriques , périodes de récession , une vie stressante à remplacé le plaisir initial du pur créateur.

Très vite ma prétention me joue des tours et j' ai connaissance alors des inspecteurs des impôts, percepteurs, huissiers, le tribunal de commerce , syndic de faillite etc . Période très édifiante sur laquelle j' aurais beaucoup à dire.(les aventures extraordinaires de Luchicanau , un fort volume relié , doré sur tranche ...)

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]Les montagnes russes[/b:2ewucdaw]/[u:2ewucdaw]

Après un rebond extraordinaire (rétablissement de l' entreprise , progression fulgurante , merci les chevilles), un trou dans l' économie et les ennuis reprennent. Le nombre de percepteurs , huissiers augmente dangereusement.

Fidèle à une doctrine acquise dans l' adversité de la précédente tempête ma méthode de résistance aux intempéries est simple : la fuite salvatrice.

La gestion financière : les impôts sont ma banque .

Mais la course effrénée devient trop consommatrice d' énergie.

Frappé par une révélation soudaine et surtout par le ras le bol d' être devenu un vulgaire gibier j' abandonne alors la lutte et, dans un suprême effort , j' hara-kirise mon entreprise.

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]une fin piteuse[/b:2ewucdaw]/[u:2ewucdaw]

Les salariés , je les licencie (en n' oubliant pas de les payer), et , la période étant (comme je l' appris des années plus tard) une énième récession, impossible de vendre le matériel dont personne ne voulait. Donc destruction à la tronçonneuse et ferrailage. (ça fait mal au coeur, même la ferraille ne me fut pas payée)

Quelque temps plus tard , un des prédateurs , ou bien le Tribunal de Commerce lui-même , ne me trouvant plus lors de ses chasses à cour me liquida.

Vexé de mon snobisme autant que de mon absence aux convocations je fus finalement liquidé moi-même.

Ainsi fini la grande période de Luchicanau (cf second tome...)

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]Une période trouble[/b:2ewucdaw]/[u:2ewucdaw]

Après une période d'incertitudes et d'errance sur laquelle je ne m'étendrai pas (on est pas assez intimes) me voilà , devenu un petit contribuable non imposable après une période transitoire de RMI. (c' est mon épouse qui à renfloué le ménage . Il faut le préciser).

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]une lente résurrection[/b:2ewucdaw][u:2ewucdaw]

Après une période relativement tranquille , de toutes ces aventures je trainais quelques dette fiscales , une saisie sur salaire comblait petit à petit ces arriérés purement domestiques.

Laisser faire et échapper avait toujours été ma doctrine , mais là , c' est fini, je suis fixé au gîte.

Une brusque poussée de fièvre coté perceur romps alors cette douce torpeur.

Piqué au vif par cette éruption de fièvre du Trésor Public je décide alors de me retourner vers l'ennemi (bien forcé) et , rompant des vœux de silence fiscal vieux de vingt ans , je me décide alors de jouer moi aussi du versant juridique de l' âme humaine.(oui le style est ampoulé)

Avec internet , Légifrance.gouv.fr révèle les entrailles de la bête et en cherchant bien , les points faibles permettent (parfois) des escarmouches favorables.

[u:2ewucdaw][b:2ewucdaw]Un présent plein d' avenir[/b:2ewucdaw][u:2ewucdaw]

Me voila donc ici pour la troisième période , qui fera probablement l' objet du troisième tome de mes oeuvres complètes.

En effet les échanges très riches et très nombreux avec les services fiscaux génèrent un flot de données situations et retournements permettant d' envisager un très beau récit, peut être même un film.

Mais ceci est une autre Histoire.

Voila en quelques mots qui est Luchicanau (le Prétentieux)

Par **mathou**, le **17/02/2009** à **23:04**

:))

Voilà une présentation pleine d'entrain qui fait plaisir à lire malgré tout Image not found or type unknown J'y retrouve un peu le parcours de mon père, le côté prédatore-fiscal en moins et la notion d'expatriation en plus... donc je vous souhaite la bienvenue parmi nous en espérant que le forum continuera de vous plaire, malgré des réponses principalement estudiantines.

Pour le film, on peut s'arranger. Juristudiant s'occupe du script juridique, vous vous chargez

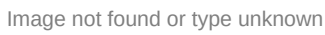
du scénario. Partage des bénéfices à 45/55% Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **18/02/2009** à **08:19**

[img:12dl254g]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/0005a.gif[/img:12dl254g]

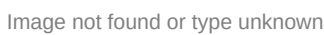
Par **Morsula**, le **18/02/2009** à **09:04**

:)

Bienvenue ! 

Par **fan**, le **18/02/2009** à **19:57**

:)

Bienvenue. 

Par **Camille**, le **19/02/2009** à **15:45**

Bonjour,
Bienvenue sur ce forum !
Et beau résumé.

Et, somme toute, carrière assez banale de beaucoup de patrons de PME, notamment autodidactes, qui, eux aussi, avaient cru aux vertus de "l'entreprenariat" en France (ou à qui on l'avait fait miroiter), sans pour autant être du genre à "s'en mettre plein les poches sur le dos des travailleurs", comme on l'entend parfois, et qui ont terminés croûlant sous les dettes, sans même avoir droit aux allocs de chômage parce que considérés comme des nantis... Et la plupart du temps parce que, du fait de leur formation, ayant trop peu de connaissances juridiques et pas non plus les moyens de se payer les services d'un avocat ou d'un juriste, ils n'ont pas réussi à se défendre.

Et, bien sûr, pas le temps de se former soi-même sur le sujet quand on a "la tête dans le guidon"...

J'en ai aussi connu, des boîtes qui avaient de super produits, un carnet de commandes rempli à craquer et qui ont coulé parce que les factures ne rentraient pas assez vite (dont les délais de paiement pratiqués en France jusqu'à maintenant n'y sont pas étrangers), que les dettes s'accumulaient, et qui ont crevé par manque de trésorerie et de fonds de roulement. Et bien entendu, les banquiers aux abonnés absents (voire qui "en rajoutent une couche" en supprimant brutalement les autorisations de découvert) dans ce genre de configuration "risky".

Ce que j'appelle "crever en bonne santé"...

Par **Kem**, le **19/02/2009** à **16:07**

Avé !

Quel bonheur, cette présentation !

Serais-tu un habitué des jeux en ligne de type "rôle-play" ?

:roll:

Bref Image not found or type unknown

Et oui !

Les petits entrepreneurs ! Pareil que Mathou : tout cela me rappelle mon cher papa qui est toujours si fier de m'annoncer tout ce que ses clients lui doivent avant de terminer par "mais on est à -XXX sur le compte bancaire" parce que la trésorie ne suit pas. Sans compter ma mère qui, ivre dudit chiffre faramineux, s'empresse de dépenser l'argent non encore lettré ...

HA TOUS CES VILS PATRONS !!

Vous l'aurez compris, ceci recèle d'une amertume certaine. Certains ont bel et bien des revenus à la limite de l'indécence (notion toute relative) tandis que la grande majorité peine tristement et pleure à chaque changement de statut juridique (maudit soit ce chiffre d'affaire qui a augmenté de 10 € de trop !)

LOL

A bientôt ^^

Kem

Floodeuse née

Par **doui**, le **19/02/2009 à 16:30**

Je sais bien que c'est un sport national, mais il n'y a rien de glorieux à contourner le fisc ou ne pas payer ses dettes.

Enfin bon, il faut reconnaître que le récit des péripéties du personnage valent le détour, donc

bienvenu quand même Image not found or type unknown

Par **candix**, le **19/02/2009 à 20:27**

Bienvenue par Minou

:))

Présentation bien sympathique Image not found or type unknown j'attends la suite de tes interventions sur le forum pour que le style soit confirmé (ou pas ...)

Par **Camille**, le 20/02/2009 à 09:55

Bonjour,

[quote="doui":2biad3e]Je sais bien que c'est un sport national, mais il n'y a rien de glorieux à contourner le fisc ou ne pas payer ses dettes.

[/quote:2biad3e]

Pas évident que ce soit ce qu'a expliqué Luchicanau.

"Technicien en électronique" et "inventeur génial", donc je suppose "créateur d'entreprise" dans le domaine des "biens et équipements industriels", il y aurait de quoi dire sur l'état de santé des PME dans ce domaine... La nouvelle loi LME devrait un peu améliorer les choses, mais ça va prendre du temps.

Par **nicomando**, le 20/02/2009 à 10:04

Bonjour et bienvenue à vous.

Pour une fois que quelqu'un fait preuve d'originalité pour se présenter il faut l'encourager.

Cependant n'en voulez pas au fisc ni aux impôts ce ne sont pas les grands satans ils font simplement leur boulot...

Par **Camille**, le 20/02/2009 à 11:07

Bonjour,

Tout à fait d'accord.

(A titre perso, mes propos ne visaient pas le fisc qui, à part quelques cas exceptionnels que j'ai connu, fait correctement son boulot)

Par **jeeecy**, le 20/02/2009 à 13:47

Bienvenue à toi

;)

pour ma part j'adore quand le fisc ne fait pas son boulot 

mais c'est un point de vue personnel

pour le fisc, je dirai que globalement il fait bien son boulot, mais dès qu'on touche à des problèmes un peu plus compliqués, il n'y a plus personne...

Je suis désormais contraint à vérifier dans les procédures de vérifications que les agents ont

bien reporté les bons chiffres dans les conséquences financières...

et généralement il y a des erreurs

;)

donc un conseil : vérifiez toujours les calculs du fisc Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **20/02/2009** à **14:05**

Bonjour,

[quote="jeeecy":2tauxorn]

Je suis désormais contraint à vérifier dans les procédures de vérifications que les agents ont bien reporté les bons chiffres dans les conséquences financières...

et généralement il y a des erreurs

;)

donc un conseil : vérifiez toujours les calculs du fisc Image not found or type unknown [/quote:2tauxorn]

Exact. En fait, c'est surtout au niveau des saisies dans la "babasse", pas tant au niveau des calculs courants quand ils sont traités par ordinateur.

Donc effectivement, vérifications diverses, contrôles fiscaux, redressements à surveiller.

Par **x-ray**, le **20/02/2009** à **14:53**

Bienvenue Luchicanau,

quelle qu'ait été votre attitude à l'égard du fisc (ou l'inverse), je trouve sympa que nous ayons sur ce forum d'autres personnes que des étudiants. en effet, bien que sa vocation première soit l'entraide étudiante, il ne peut, à mon humble avis; que se nourrir d'expérience comme la votre.

Un/Une Camille nous démontre déjà bien souvent l'écart existant entre la théorie et la pratique, entre le règne utopique du droit et son application parfois triviale (je ne le répéterais jamais assez, Vive Camille et vivement que Camille rejoigne la fonction publique !). Je suis certain que vous saurez aussi, à votre manière, nous éclairer sur les failles du système.

Bienvenue donc, et je me joins aux autres pour saluer votre présentation.

X-ray

Par **Luchicanau**, le **20/02/2009** à **18:43**

Merci à tous pour vos messages de bienvenue.

[u:l7kd2eau][b:l7kd2eau]Sur les patrons [/b:l7kd2eau][u:l7kd2eau]:

Non je n' étais pas un patron qui ne gagnait que chichement sa vie.

Dans les périodes fastes , j' avais même perdu le sens commun de la nécessité, du genre (un peu condescendant) à une belle soeur smicarde :comment tu n' a pas 3000 francs pour envoyer ta fille au ski ?

Le tout dans une course personnelle après les sommes pharamineuses qu' un patron de PME brasse tous les jours.

Quand je regarde les documents de poursuites des huissiers j' en ai le vertige . (comme je le dis dans mon poste , la seule banque qui me prêtait était le Trésor Public et les organismes de collecte. Les 11 prédateurs.. mais les échéances de remboursement sont incertaines c' est là leur moindre défaut). En oubliant pas que cet argent ils le prennent sur l' entreprise , ils n' avancent rien (à expliquer à luc Chatel futur prix Nobel d'économie)....

Il faut être fou pour vivre ça.

Dans les périodes creuses (les clients font faillite , car eux ils paient le fisc en premier, eux en second , les ouvriers en troisième et les fournisseurs en dernier. Chacun sa méthode), dans les périodes creuses dis-je, la paye du patron passait en dernier et parfois quelque peu prescrite.

Quand le beau temps revient on éponge les trous précédents.

De toute façon on prend dans la trésorerie , même vertigineusement négative , et ça passe.

[u:l7kd2eau][b:l7kd2eau]A propos des étudiants[/b:l7kd2eau][u:l7kd2eau]

Une remarque peut être injuste:

Il me semble que peu d' entre eux postent des remarques ou des réponses aux questions soulevées sur le Forum.

[u:l7kd2eau][b:l7kd2eau]Pour ce qui est de la fraude[/b:l7kd2eau][u:l7kd2eau].

Voilà un sujet qui est intéressant.

[u:l7kd2eau]préambule.[/u:l7kd2eau]

L' impôt n' est pas moral. C'est prendre votre travail. Frauder est se défendre contre un prédateur. Sa seule justification (de l' impôt) est de socialiser des charges régaliennes de l' état et compenser un peu des inégalités générées par d' autres prédateurs.

Pour le fisc, tout contribuable est un fraudeur qu' il ignore (mais qu' il débusquera (un Knock fiscal en quelque sorte))

[u:l7kd2eau]fin du préambule[/u:l7kd2eau]

Mais avant de traiter les gens de voleurs , ils devraient quand même respecter un minimum leur propre Bible , et ne pas mentir éfrontément les yeux dans les yeux du contribuable.

J ' en ai eu de nombreuses preuves durant ma vie d' entrepreneur et maintenant dans ma vie par ailleurs beaucoup plus cool de pauvre (je suis né pauvre et prétentieux, je mourrai donc pauvre et prétentieux)

Personnellement je n' ai jamais eu de problème de fraude , ma comptabilité était parfaite, mes clients payant par traite et aucun liquide ne transitait dans la caisse purement virtuelle.

Le seul accroc fut un contrôle fiscal motivé par mon entêtement (stupide très stupide) à snober le fisc à titre personnel.

Il en résultait un redressement insignifiant sur l' entreprise (des centaines de francs) et une spoliation complète de la juste rémunération de mon travail car dans ce cas ils prennent (presque) tout vos gains de l' année.

Bien sur le contrôleur , par ailleurs très sympa, oubliera les redressements négatifs (c' est à dire les erreurs à mon détriment dans ma comptabilité)

mais comme il m' expliqua comment ne pas être contrôlé (à condition de frauder), je ne lui en tint pas rigueur. Cette leçon vaut bien un fromage sans doute.

Je n' ai pas eu à utiliser ces conseils judicieux car , ce jour là mon opinion à été définitivement faite: tout ça c' est de la daube , ce qu' on gagne on nous le prend et même plus alors autant laisser tomber. Non, mon nom ne s' affichera pas en lettres de feu.

(de toute façon ils m' avaient à l'oeil c' était cuit pour moi et de plus la méthode purement préventive ne pouvait plus rien pour moi)

Note si la méthode vous intéresse je vous la communiquerai pour information par MP. C' est simplissime mais il faut être rigoureux.

A la fin du controle j' ai déclaré à cet homme charmant : "[i:l7kd2eau]La prochaine fois que vous viendrez il n' y aura plus personne[/i:l7kd2eau]".

Pour une rare fois j' ai tenu parole.

L' euthanasie(de Thanatos la mort) de l' entreprise s' ensuivi rapidement . Ouf.

[u:l7kd2eau][b:l7kd2eau]Pour conclure coté fisc[/b:l7kd2eau][u:l7kd2eau]

Aujourd' hui, je suis dans une période transitoire. Comme un chat endormi piqué par une puce, je romps un silence fiscal de presque 20 ans , et, la puce éjectée, je retournerai à mon sommeil serein.

[b:l7kd2eau][u:l7kd2eau]Pour terminer[/u:l7kd2eau][b:l7kd2eau]

Merci encore de votre accueil.

Par **Camille**, le **21/02/2009** à **09:31**

Bonjour,

[quote="Luchicanau":21v978l0]

[u:21v978l0]préambule.[/u:21v978l0]

L' impôt n' est pas moral. C'est prendre votre travail. Frauder est se défendre contre un prédateur. Sa seule justification (de l' impôt) est de socialiser des charges régaliennes de l' état et compenser un peu des inégalités générées par d' autres prédateurs.

[u:21v978l0]fin du préambule[/u:21v978l0]

[/quote:21v978l0]

Bien évidemment pas d'accord. Injuste, peut-être, déséquilibré et excessif, sûrement. Mais, on peut en dire autant des charges sociales.

[quote="Luchicanau":21v978l0]

par ailleurs très sympa, oublie les redressements négatifs (c' est à dire les erreurs à mon détriment dans ma comptabilité)

[/quote:21v978l0]

Bizarre, ça. Normalement, ils reprennent le calcul complet.

Pas d'expert-comptable ?

Pas d'avocat spécialisé ?

Par **Katharina**, le **21/02/2009** à **10:26**

[quote="Luchicanau":bns2efu]

[u:bns2efu][b:bns2efu]A propos des étudiants[/b:bns2efu][u:bns2efu]

Une remarque peut être injuste:

Il me semble que peu d'entre eux postent des remarques ou des réponses aux questions soulevées sur le Forum.

[/quote:bnsv2efu]

Bonjour,

Je pense que vous voulez dire que les étudiants ne répondent pas en masse aux questions de type actualité (parce que dans les questions type cours et TD, je trouve qu'ils participent)
Je comprend que la participation soit moindre dans ce genre de posts, non seulement parce que ces sujets ont tendance à tourner au vinaigre, mais aussi parce que beaucoup postent sur ce forum uniquement pour comprendre leur cours et leurs TD et aider les autres étudiants dans les mêmes domaines, pas pour parler actualité.

Par **nicomando**, le **21/02/2009** à **12:03**

Je pense que cette remarque est d'autant plus injuste voir injustifiée que ce forum est composé pour la plus grande majorité d'étudiants donc si les étudiants ne répondaient pas aux questions soulevées vous n'auriez pas de réponse à vos interrogations...

Par **Luchicanau**, le **21/02/2009** à **16:22**

bonjour.

[u:3selovc0][b:3selovc0]réponse à Camille:[/b:3selovc0][u:3selovc0]

Expert Comptable: certainement comptable ; pour l' expertise c' est parfois curieux.

Le mien (en ces temps lointains) par ailleurs excellent m' avais avoué une chose étrange: Il avait plusieurs sociétés (d' expertise) et , à ma grande surprise , il payait tout en double pour la sécu.

Même la maladie (plafonnée). Il m' avait dit : "c' est plus simple".

Bon c' était ses affaires!

Oui bien sur qu' il à fallu revendiquer sur des bricoles après le passage du contrôleur. Mais il n' empêche que le travail n' avait été fait qu' à charge.

Comme pour les impôts persos. (air connu)

[u:3selovc0][b:3selovc0]Réponse à Katharina et Nicomando:[/b:3selovc0][u:3selovc0]

c' était une simple remarque précautionneuse.

Merci de m' avoir éclairé.

Mais cette impression (j' insiste) vient des files de Droit de ce Forum.

Je ne suis qu' un étranger que vous acceptez ici.....

[u:3selovc0][b:3selovc0]Réponse à Camille (bis répétita)[/b:3selovc0][u:3selovc0]

Mon point de vue (succinct) sur l' impôt visait l' approche morale.

Je ne parle que du point de vu des moralistes pas du point de vue de la nécessité de l' impôt qui est néanmoins souligné dans mon poste.

[u:3selovc0][b:3selovc0]les salutations[/b:3selovc0][u:3selovc0]

bon , merci de vos postes et à plus.

Par **Katharina**, le **21/02/2009** à **16:51**

[quote="Luchicanau":nb3lek2j]
[u:nb3lek2j][b:nb3lek2j]Réponse à Katharina et Nicomando:[/b:nb3lek2j][u:nb3lek2j]
c' était une simple remarque précautionneuse.
Merci de m' avoir éclairé.
Mais cette impression (j' insiste) vient des files de Droit de ce Forum.
[/quote:nb3lek2j]

Je pense que votre remarque est quelque peu hâtive.
Prenez le temps de découvrir le forum et les posts qui existe depuis plusieurs années et je
wink:

suis sure que vous changerez d'avis 

Il ne faut pas non plus oublier que les membres ne précisent pas forcément leur statut d'étudiant dans leur profil, ce n'est pas parce qu'il n'est pas indiqué qu'ils ne le sont pas. Je tiens aussi à préciser que des étudiants qui par habitude postent régulièrement, ont ralenti le mouvement car ils sont actuellement en plein dans leur M2 (stage / mémoire).

Par **Luchicanau**, le **01/06/2009** à **00:32**

Bonsoir a tous.

Je n'ai pas remercié les intervenants qui m'ont accueillis chaleureusement il y a quelques mois avec quelques réserves pour certains.

Après une période d'infidélité dont je vous expliquerai les raisons si la demande se fait pressante, je repasse ici car la lumière brille toujours.

C'est donc un peu tardivement que je répondrais aux objections qui ont été faites quand a mon comportement présumé avec l'administration fiscale.

Mon récit épique peut effectivement laisser a penser que j'ai été en indécatesse permanente avec le Fisc, ce qui me mettrait dans le camp de ceux qui ne veulent pas participer a la dépense collective.

Cette interprétation est de ma faute car les formules utilisées furent imprécises.

Dans la réalité, je ne fis que fuir les attentions et prétentions exorbitantes des administrations fiscales qui finirent par avoir ma peau en tant qu'entrepreneur.

Réduit a vivre aux crochets de mon épouse réduite elle même au RMI puis au travail quasi gratuit pour l'administration, je suis dans une situation ou les prétentions fiscales restent du domaine du racket, puisque par le biais des impots locaux les prélèvements sur ces revenus des plus succints le pourcentage de prélèvements fiscaux espérés s'élève a:

3 mois et demi d'un revenu erémiesque pour les impots locaux.

0 mois pour les impots sur le revenu

Il est a noter que madame contribue au remboursement de la dette sociale et paye de la csg. Pour finir, sur le revenu résiduel, 1 mois est reversé en TVA.

Le meme revenu de la mendicité institutionnelle serait exonéré.

L'Assiette a donc la prétention de nous laisser pour vivre du travail de mon épouse que 6000 euros par an, pour deux personnes .

Soit un revenu inférieur de beaucoup au RMI.

Il faut rappeler que Madame est employée de l'état a quasi plein temps.

Mes turpitudes présumées par mon écriture imprécise ne sont donc pour l'essentiel que le fait d'une fuite salvatrice ou pour le présent une défense justifiée par la nécessité reconnue a tout être vivant de ne pas mourrir.

Les aides apportées par des conseils éclairés de Jeeecy entre autre m'ont permit de retarder les ardeurs prédatrices.

Je reparlerai des procédures en cours quand celles-ci auront réveillés quelques fonctionnaires assoupis.(je ne suis pas pressé)

Cordialement, Luchicanau.

Par **fan**, le **01/06/2009** à **01:15**

J'aime bien cette citation à propos de l'impôt : "Messieurs, saluez ce milliard que vous ne reverrez plus." Je ne sais plus si le député Villette ou un autre qui a dit ceci mais je l'a trouve exacte (la citation).

Je vous l'accorde l'impôt est injuste. Les créations des PME-PMI créent des emplois ou plutôt devraient en créer. Y a t-il une aide pour ces créations des PME-PMI et pour l'embauche de salariés ?

Par **Camille**, le **01/06/2009** à **07:57**

Bonjour,

Toujours un peu difficile à suivre, votre raisonnement.

[quote="Luchicanau":1i5wnfds]

Réduit a vivre aux crochets de mon épouse réduite elle même au RMI puis au travail quasi gratuit pour l'administration, je suis dans une situation ou les prétentions fiscales restent du domaine du racket, puisque par le biais des impots locaux les prélèvements sur ces revenus des plus succints le pourcentage de prélèvements fiscaux espérés s'élève a:

[u:1i5wnfds][b:1i5wnfds]0[/b:1i5wnfds][[/u:1i5wnfds] mois pour les impots sur le revenu
[/quote:1i5wnfds]

Quel racket ?

[quote="Luchicanau":1i5wnfds]

3 mois et demi d'un revenu erémiesque pour les impots locaux.

[/quote:1i5wnfds]

Normalement, avec un revenu erémiesque, la taxe d'habitation est quasiment nulle du fait du

plafonnement.

<http://www.agefi.fr/articles/Abattement ... 64595.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/part ... Imp%C3%B4ts>, taxe et
douane&l=N13&n=Imp%C3%B4ts locaux&l=N206&n=Taxe d'habitation&l=N235
(pas regardé pour la taxe foncière)

[quote="Luchicanau":1i5wnfds]

Il est à noter que madame contribue au remboursement de la dette sociale et paye de la csg.

[/quote:1i5wnfds]

Avec un revenu éremiesque, m'étonnerait qu'elle y contribue beaucoup.

[quote="Luchicanau":1i5wnfds]

Pour finir, sur le revenu résiduel, 1 mois est reversé en TVA.

[/quote:1i5wnfds]

Comment ça ? Ou alors, vous voulez dire... comme tout le monde qui achète des produits.

Quel rapport avec un "racket fiscal" ?

Ou, plus exactement, en quoi votre cas personnel, puisque vous le présentez comme s'il était
exceptionnel, diffère-t-il de tous ceux qui sont au RMI ?

[quote='fan']

Je vous l'accorde l'impôt est injuste.

[/quote]

Je crois bien n'avoir jamais rencontré personne qui, payant un impôt, le trouvait juste. Et, à
coup sûr, jamais vu quelqu'un qui trouvait qu'il n'en payait pas assez.

Par **Luchicanau**, le **01/06/2009** à **10:57**

Bonjour à tous.

Merci de vous intéresser à mon propos.

Je répondrai d'abord à la prisonnière du désert.

Ensuite à Camille.

[u:3mg238zc][b:3mg238zc]1)A la prisonnière du désert.[/b:3mg238zc]/[u:3mg238zc]

[quote="Fan":3mg238zc]

Je vous l'accorde l'impôt est injuste.

[/quote:3mg238zc]

Ce n'était pas ce que je voulais dire.

Il est sûr que celui qui paye trouve en général que sa part est disproportionnée.

Le problème n'est pas là.

Dans le cas des PME coté P les impositions successives de l'entreprise assises sur les
parties variables et sur le capital tant fixe que circulant, et les impositions variables sur le
revenu, plus les impositions sur le patrimoine par le biais des impôts locaux montre que c'est
devenu une simple confiscation. Les démêlés avec les impôts mon montré combien la vision
des fonctionnaires était : tout cela est à nous, soyez heureux de ce qu'on vous laisse,
retournez pomper, avec ce que vous nous devez, vous êtes cuits.

[u:3mg238zc][b:3mg238zc]2) A Camille[/b:3mg238zc]/[u:3mg238zc]

Je répondrais maintenant à Camille qui a toujours répondu aux questions que j'ai posé ici avec beaucoup de persévérance et d'humour.

Concernant le racket, ma réponse à Fan explicite un peu. Je ne développerai pas.

[quote="Camille":3mg238zc]

Normalement, avec un revenu éremiesque, la taxe d'habitation est quasiment nulle du fait du plafonnement.

[/quote:3mg238zc]

C'est tout à fait exact. Il a fallu six mois de bataille avec le centre des impôts avec 20 courriers, contestation auprès de la Trésorerie générale, conciliateur fiscal et arriver à la porte du Tribunal Administratif pour:

Voir l'inspection des impôts refuser la loi qui s'impose à lui, octroyer de sa grandeur princière ce qu'il refusait de par la loi prétendue le tout dans un même courrier.

Les prétentions de la Taxe Foncière dépassant la capacité contributive maximum autorisée par la loi, et les assiduité du percepteur n'en tenant pas compte, c'est le Tribunal Administratif, dans une opération dilatoire de ma part qui sert de rampart aux saisies.

La taxe foncière ne peut faire objet d'exonération car c'est un droit moyen-âgeux des maîtres sur leurs serfs.

Elle peut faire l'objet d'un report dans l'avenir, le Léviathan se réservant un petit dessert quand les assujettis casseront leur pipe.

Cette remise gracieuse ne nous a pas été accordée, sans justification puisque ce refus n'a pas à l'être.

[quote="Camille":3mg238zc]

Avec un revenu éremiesque, m'étonnerait qu'elle y contribue beaucoup.

[/quote:3mg238zc]

Elle y contribue au même taux que tous les salariés bien que nos revenus nous amènent à solliciter une pension alimentaire à notre fille.

je me cite enfin

[quote="moi":3mg238zc]

Pour finir, sur le revenu résiduel, 1 mois est reversé en TVA.

[/quote:3mg238zc]

Ceci pour montrer que dans tous les cas, un miséreux paie un pourcentage important de son revenu en contribution au bien public, contrairement à l'idée que l'on pourrait se faire.

Le pourcentage d'impôt dans ce cas est le même que pour les autres moins pauvres, il faut cependant remarquer que la somme dont bénéficie le dit pauvre est d'un niveau qui ne lui permet pas de vivre mais de manger des pâtes et du riz.

quand au chauffage, ce n'est pas la peine de s'abonner au gaz, car il ne reste rien pour payer une éventuelle facture.

Voilà pour les réponses aux réponses à ma réponse.

Je conclurai cet échange que j'espère enrichissant :

[u:3mg238zc][b:3mg238zc]3) Une conclusion[/b:3mg238zc]/[u:3mg238zc]

Il me restait beaucoup plus quand j'étais patron de PME mais si les règles m'avaient été appliquées dans toute leur rigueur je serais clochard dans la rue, car ce que le fisc me laissait, il me l'aurait repris en fin de course vu les difficultés rencontrées en fin de parcours.

Le tout en ayant travaillé comme un dératé.

Aujourd'hui je suis pauvre dans ce que j'ai sauvegardé de mon modeste patrimoine et je reste obligé de passer ma vie à me défendre du Fisc.

Mais avec un avantage, c'est beaucoup moins fatigant car je n'ai plus à m'occuper de faire fonctionner une entreprise contre l'univers entier.

Je plains les jeunes tant employeurs qu'employés, les premiers car leur sort n'est pas favorable et les seconds car le sort des précédents rend dubitatif quand à l'opportunité d'embaucher.

Travailler moins pour gagner moins c'est vivre en dépensant moins.

la boucle se bouclant, un équilibre au point optimum d'inactivité est l'avenir que nous réserve ce système.

Personnellement, cela me rappelle les propositions de décroissance qui ont eu cours à partir des années 60, j'étais contre, j'avais tort.

Très cordialement,
Luchicanau.

PS les liens donnés sont intéressants. Merci. L'administration n'ajoute pas foi à ses propres écrits. C'est dommage.

Par **fan**, le **01/06/2009** à **15:42**

C'est pour cela que l'on ne trouve pas d'emploi, les employeurs craignent le fisc et du coup n'embauche pas car sinon, ils seraient dans une situation de richesse.

Par **Luchicanau**, le **01/06/2009** à **18:14**

Bonjour Fan.

comme vous le dites si bien.

Si vous considérez une saine gestion il faut le minimum de salariés.

La crainte du Fisc est une des hantises des patrons.

C'est plus important que les clients.

A quoi sert de faire du chiffre pour le redonner ensuite au percepteur.

Il vaut mieux en faire moins et optimiser.

Tout bon conseil en gestion vous expliquera cela.

Quand vous augmentez votre activité il faut plus de fond de roulement.

Le banquier vous fait l'oeil noir.

Vous réduisez, votre compte en banque remonte car le besoin en trésorerie diminue. Votre banquier vous félicite. Et avec votre excédent de trésorerie, vous payez vos impôts.

Quand aux licenciés, ce sont les autres qui payent. c'est tout bon.

C'est l'entreprise 2.0

Cordialement Luchicanau.

Par **Camille**, le **02/06/2009** à **08:31**

Bonjour,

[quote="Luchicanau":lefb48s8]

Si vous considérez une saine gestion il faut le minimum de salariés.

La crainte du Fisc est une des hantises des patrons.

C'est plus important que les clients.

A quoi sert de faire du chiffre pour le redonner ensuite au percepteur.

Il vaut mieux en faire moins et optimiser.

Tout bon conseil en gestion vous expliquera cela.

[/quote:lefb48s8]

Ben, si ce sont tous les conseils en gestion que vous a donné votre conseil en gestion, alors il aurait mieux valu changer de conseil en gestion.

(cela étant, je ne dis pas non plus qu'être chef d'entreprise soit une sinécure !)

(et en matière de gestion d'entreprise, les conseillers sont encore moins les payeurs...)

Par **Camille**, le **02/06/2009** à **08:36**

Bonjour,

[quote="Luchicanau":2unf9per]

C'est tout à fait exact. Il a fallu six mois de bataille avec le centre des impôts avec 20 courriers, contestation auprès de la Trésorerie générale, conciliateur fiscal et arriver à la porte du Tribunal Administratif pour:

Voir l'inspection des impôts refuser la loi qui s'impose à lui, octroyer de sa grandeur princière ce qu'il refusait de par la loi prétendue le tout dans un même courrier.

[/quote:2unf9per]

Bizarre. J'ai fait faire la démarche à plusieurs personnes de mon entourage (3 trésoreries différentes) et elles ont obtenu gain de cause du premier coup.

(le plus long, pour moi, a été d'arriver à comprendre comment ils faisaient le calcul du plafonnement...)

Par **Camille**, le **02/06/2009** à **08:49**

Bonjour,

[quote="Luchicanau":33pll45j]

Elle y contribue au même taux que tous les salariés[/quote:33pll45j]

Ben oui, mais justement, un taux fixe appliqué à un faible revenu donne un prélèvement faible...

D'ailleurs, ceux qui ont mis ces prélèvements "additionnels" au point disaient justement, pour ce motif, que c'étaient des formes d'impôts particulièrement justes puisque tout le monde les payait en proportion de leurs revenus.

(ce que leurs adversaires contestaient, mais n'ont pas modifié quand ils ont repris les manettes...)

Comme la TVA qui ne touche que ceux qui consomment et proportionnellement à ce qu'ils consomment (sic !).

Mais, vous voudriez que les commerçants appliquent une TVA proportionnelle aux revenus déclarés ? Donc, il faudrait leur présenter la feuille de rôle de l'année à chaque fois qu'on achète quelque chose ?

Par **Luchicanau**, le **02/06/2009** à **10:19**

Bonjour Camille.

[quote="Camille":22xjwfch]

Bizarre. J'ai fait faire la démarche à plusieurs personnes de mon entourage (3 trésoreries différentes) et elles ont obtenu gain de cause du premier coup.

[/quote:22xjwfch]

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]1) historique succinct[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]

Le conflit portait sur une exonération d'office de TH du a la situation de RMiste d'années précédentes.

Cette exonération nous a été refusée sous le prétexte assez hallucinant :

"Nous ne connaissons pas votre domicile fiscal."

Votre résidence et votre domicile fiscal sont deux notons sans relation.

Nous n'avons pas les moyens de déterminer etc etc.

Après invocation de la prescription trentenaire concernant la TH il nous a été opposé la prescription normale du calcul de l'assiette.

Suite a une demande de remise gracieuse de TF refusée et confirmation du refus de la prescription trentenaire, la remise gracieuse de TH a été accordée spontanément. Le tout dans un seul courrier.

La situation actuelle:

Le problème de domiciliation fiscale n'est pas résolue, le fisc ayant 2 adresses réelle et une adresse fictive pour mon domicile fiscal.

Le fisc m'ayant demandé ds justificatifs fiscaux d'années antérieures j'ai demandé des copies de documents. Ceux ci ne m'ont jamais été délivrés.

Un silence total fait suite a mes demandes d'avis de non imposition ou d'imposition, de copie de rôle etc.

Il m'a été écrit:

Luchicanau, ne nous écrivez plus...

Etant quasi sans revenu (700 euros /mois pour 2 personnes) je ne peux payer la taxe foncière.

Pour empêcher la saisie mobilière et l'ATD, je conteste les actes d'huissier sur des points ridicules ou de pinnaillage.

Cela fait maintenant un an que les commandements de payer sont bloqués et que l'huissier n'a plus de titre exécutoire valide pour me saisir car la contestation de ses actes en sont au tribunal administratif.

si tout va bien j'en ai pour trois ans au moins.

Pour l'année qui vient, la Taxe foncière est sur une adresse erronée , erreur des impôts.

Ils attendent la prescription d'assiette pour me poursuivre.

Des que celle-ci sera passée, ils enverront un commandement.

Comme l'adresse du rôle est fantaisie, j'aurai beau jeu de contester l'acte et ça repartira jusqu'au tribunal administratif.

vous pouvez être dubitatif, puisque moi-même je reste rêveur devant mon propre dossier.

Je rappelle ici que j'ai subi une saisie-vente a mon domicile avec un acte d'huissier établi a une adresse physique qui se situe a 1 kilomètre de chez moi, c'est un champ. J'ai posé la question sur plusieurs forums quand a la validité de l'acte. personne n'a daigné ajouter foi a

mes assertions.

"Un huissier égaré" par Chicanau c'était le titre du message.
Fermé.

[quote="Camille":22xjwfch]

Mais, vous voudriez que les commerçants appliquent une TVA proportionnelle aux revenus déclarés ? Donc, il faudrait leur présenter la feuille de rôle de l'année à chaque fois qu'on achète quelque chose ?

[/quote:22xjwfch]

ce n'était pas l'objet de mon propos.

C'était pour faire remarquer que les impôts frappent les très pauvres autant sinon plus que les moins pauvres.

Car si le taux est le même, ce qui reste après le ratissage est quelque peu différent.

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]2) Cadre:[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]

Salaires 5000

Impôts locaux 200

IRPP 500

reste 4300

nourriture 1000

TVA 5% 50

autres achats 3300

TVa18% 650

total achats ht 4300-700= [b:22xjwfch]3600 [/b:22xjwfch]euros

total impôts 200+500+50+650=1400

ratio impôts/net 1400/3600 =40%

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]3) Smicard[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]

salaire 1500

impôtslocaux 200

IRPP 0

reste 1300

nourriture 500

TVa 5,5% 25

autres achats 800

tva 18,6 150

total achats ht 1300-175=[b:22xjwfch]1125[/b:22xjwfch]euros

total impôts 200+25+150=375

ratio impôts/net 375/1125 =33%

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]4) Moi mari d'une travailleuse de l'état très pauvre[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]

salaire 800

impôts locaux 200
IRPP 0
reste 600

nourriture 250
TVA 5,5% 12
autres achats 350
tva 18,6 70

total achats ht $600 - 70 = 530$ euros
total impôts $200 + 12 + 70 = 282$
ratio impôts/net $282 / 530 = 53\%$

Et le bouclier fiscal ?

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]5) commentaires[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]
pour 1 euro dépensé le cadre paie 0,4 euro d'impôt, le smicard 0.3 et moi 0,5 .
C'est du au fait que j'ai la prétention de rester dans ma maison de cadre en étant travailleur pauvre.

Je suis donc celui qui serait le plus ponctionné en proportion de mon revenu.
Vous remarquerez qu'il faut manger des cailloux et avoir de petits besoins.

Si vous racontez ça aux impôts ils rigolent et disent, c'est normal vous avez une maison.
Vous devez payer...

La loi a prévu que pour mon revenu je ne pouvais être saisi que de 60 euros par mois maxi.
Rien que la taxe foncière c'est 100 euros / mois.
Cherchez l'erreur.

[u:22xjwfch][b:22xjwfch]6) Conclusion[/b:22xjwfch][u:22xjwfch]

Moi je dis tout ça c'est pour expliquer que si on a des problèmes fiscaux, c'est pas forcément qu'on est un voleur...

Je ne me plains pas , je dis que c'est ridicule de voir que les ultra pauvres en sont au contentieux fiscal.

Au centre des impôts 90% des gens qui viennent sont des pauvres...

Très cordialement Luchicanau.